

département. Evaluer cette augmentation de recettes à une moyenne annuelle de 400,000 fr. comparativement avec le budget de 1841, c'est rester au-dessous des probabilités les plus modérées. Cependant une seule de ces annuités suffirait pour parfaire la dépense reconnue nécessaire !

On ne saurait donc combattre par de sérieuses objections l'adoption du plan et du système d'exécution proposés par cet écrit pour la régénération du quartier de la Boucherie des Terreaux.

Ce système doterait ce quartier d'une amélioration complète, large, bien entendue et instantanée. Il ne coûterait presque pas davantage que le système opposé, auquel cependant il est matériellement bien supérieur. Son exécution ne causerait ni plus d'embarras, ni plus de temps, ni plus de dépenses. Les intérêts de la cité exigent donc qu'il soit approuvé ; espérons que telle sera la décision de ceux qui sont appelés à gérer et à défendre ces grands intérêts.

B.

